Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 95 (1967-1968)
Heft: 7-8

Artikel: Paroles mordantes... et consolatrices
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-234749

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

montain Francis Rais. Ce nouvel emblème est une réussite totale. Il avait pour marraines Mlle Elisabeth Stähli et la société sœur *Les Vieilles Chansons de Porrentruy*. C'est avec une joie indicible que nous avons revu cette sympathique société dans ses costumes diversifiés. C'est aussi avec une réelle émotion que nous avons apprécié ses charmantes productions, comme aussi ses danses ravissantes, telle *L'Escarpolette*, qui fut réclamée. Honneur aux dévoués et talentueux animateurs du groupe, MM. Denis Bédat, président, et Abner Sanglard, directeur.

Emerveillement général, lorsque le fanion fut présenté avec distinction par Mme la présidente devant les deux groupes réunis, tandis que s'échangeaient compliments et cadeaux, et que le chant final *La Marche des Drapeaux*, de Roger Châtelain, déchaîna l'enthousiasme et dut être repris !...

Ainsi prit fin une soirée des mieux réussies et des plus réconfortantes.

* * *

C'était bïn bé, qu'en dis-te, m'a v'ni çhoûeçhiaie dains l'aroiye ïn aimi qu'était v'ni dâs bïn loin pou djoûeyi di concert, r'trovaie des coingnéchainces de Dlémont et Poérreintru, èt peus r'pâre l'air di paiyis pou rallaie de l'aivaint !... Pou mai paît, ç'ât dïnche aitot : de r'voûere et de roûeyi des tchaintous et des tchaintouses d'Aîdjoûe, èt peus tos les âtres aivô, çoli m'é r'muè le tiûere et les gruattes pou ïn bon bout de temps. I vôs tire mon tchaipé en dyije de r'mèchiements, en aittendaint einne âtre occâsion de vôs aippiâdgie...

L'Aidjolat.

Sermons

— Monsieur le pasteur, vous faites de bien beaux sermons, mais il faut que je vous dise : pour les sermons, il n'y en a point à ma femme !

Résultats du concours de janvier-février 1968

Vingt-cinq envois justes ; douze faux !

Les erreurs le plus fréquemment commises l'ont été à la définition « a sa chambre à air », autrement dit « œuf ». On a mis « teuf », « neuf », « peuf », etc... Autres fautes à « peut supporter une charge » : « dos » et non « dai », « dam », et à « un soufflet peut le faire rougir » : Feu . Quelques « fer ». Une « cime » pour « site ». « C'est pour son point de vue qu'on le recherche » et un « na » au lieu de « ia »...

Voici comment s'établit la liste des douze gagnants après tirage au sort :

Mme Marguerite Bezençon, Lausanne.
M. Constant Dubosson, Troistorrents, Valais.
Mmes Jeanne Gendruz, Cuarny et Elaine Jaquinet, Morges.
Mme Marie-Louise Genton, Lausanne.
M. L. Giron, Curtilles.
M. Gilbert Tenthorey, Prévonloup.
Mme Marguerite Graf, Leysin.
M. Henri Turel, Le Fenalet, sur Bex.
Mme Marie Beaud-Pugin, Neirivue, Fribourg.
Me Henri Regamey, Vevey.
M. Paul Favrat, Prilly.
M. Fornage Benoît, Troistorrents, Valais.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au *15 avril 1968*, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'*Imprimerie J. Bron SA, rue de la Tour 8, 1004 Lausanne.*

Faites-nous des « abonnés » payants.

Merci. *M. Rms.*

Paroles mordantes... et consolatrices

Trois femmes peuvent garder un secret, pourvu qu'il y en ait deux de mortes.

Rien ne pèse tant qu'un secret ;
Le porter loin est difficile aux dames...
Et je sais même sur ce fait
Bon nombre d'hommes qui sont femmes !

L'homme est de glace aux vérités ;
Il est de feu pour les mensonges !